



CFA DES MÉTIERS
DU FOOTBALL



BEF en apprentissage

2020/2021

Ligue de Football d'Occitanie



SOMMAIRE



01

Contexte

02

Le BEF en
apprentissage

03

Les différents acteurs
de l'apprentissage

04

Formalités
administratives

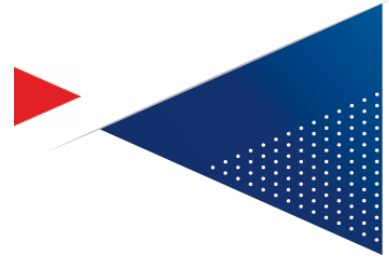
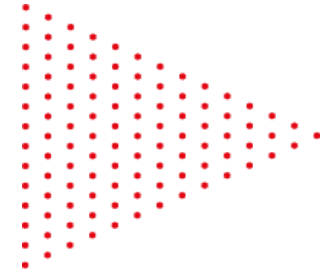
05

Aides

06

Démarches

01



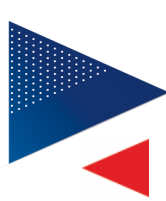
Contexte

Le CFA des Métiers du Football

L'Institut de Formation du Football (IFF), organisme de formation de la Fédération Française de Football, est depuis le mois de mars 2019 le Centre de Formation des Apprentis (CFA) des Métiers du Football

Les IR2F deviennent Unité de Formation par apprentissage du CFA des métiers du Football et proposent le Brevet de Moniteur de Football (BMF) et le Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) par la voie de l'apprentissage





Avantages de l'apprentissage

Pour l'alternant :



Obtenir un diplôme

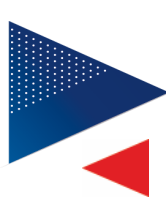


Bénéficier de la gratuité des frais de formation



Être rémunéré, pendant sa formation en tant que salarié





Avantages de l'apprentissage

Pour l'employeur :



Former un futur salarié et lui apprendre un métier



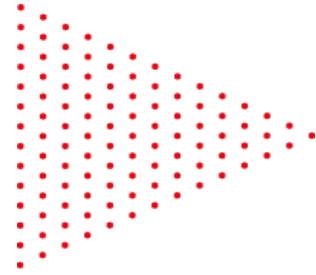
Intégrer un jeune à la vie et à la culture de l'entreprise, le fidéliser au club...(projet club)



Bénéficier d'avantages financier lors du recrutement



02



Le BEF en apprentissage

Brevet d'Entraîneur de Football

**Titre à Finalité Professionnelle de niveau 5
inscrit au RNCP**

Le métier de l'apprenti entraîneur :

- Mettre en œuvre le projet sportif d'un club de niveau régional minimum
- Entraîner et diriger une équipe au minimum de niveau régional
- **400h de formation dont**
 - 350h en présentiel au rythme d'une semaine par mois
 - 50h de FOAD
- **Sites de formation:
Castelmaurou**
- **Contrat de 12 mois à 35h/semaine**
- **Equivalence avec le diplôme européen : UEFA A**



**Totalité des frais pédagogiques de la formation
pris en charge par l'AFDAS**



Exigences préalables à l'entrée en formation

Le candidat doit au moment de son entrée en formation doit :

- être âgé de **18 ans** révolus pour le parcours traditionnel, de **18 ans à 29 ans** pour l'apprentissage
- être **licencié FFF** pour la saison en cours,
- être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (**PSC1**) => [fournir diplôme au moment de l'inscription](#)
- être titulaire de **l'attestation de niveau de jeu régional** délivrée par la Fédération Française de Football (DTR de votre Ligue).

Et

- être titulaire du **BMF** ou **BPJEPS** sports co. « **mention football** »

Ou

- être ou avoir été joueur de la L1 jusqu'à **CFA2 ou N3**, de la **D1 futsal** ou **D1/D2 féminine** pendant **100 matchs**

Ou

- être **enseignant à l'Education Nationale** (titulaire du CAPES ou du CAPEPS) et justifier de **5 années d'enseignement** dans un établissement de l'EN (ou conventionné avec l'EN)

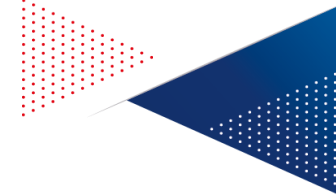
Ou

- être titulaire d'au moins **une U.C. du Brevet d'Entraîneur de Football** obtenue dans le cadre de la **VAE**

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Rendez-vous sur le site de la Ligue à la Rubrique FORMATION => FORMATION EDUCATEUR => HANDICAP pour télécharger le dossier de mise en œuvre de dispositions particulières pour les personnes handicapées



Calendrier de formation – BEF en apprentissage



Semaine 1 : Du 14 au 18 septembre 2020

Semaine 2 : Du 19 au 23 octobre 2020

Semaine 3 : Du 30 novembre au 4 décembre 2020

Semaine 4 : Du 18 au 22 janvier 2021

Semaine 5 : Du 8 au 12 Mars 2021

Semaine 6 : Du 12 au 16 Avril 2021

Certifications : Du 18 au 20 mai 2021

Module arbitrage : Du 1 au 2 octobre 2020

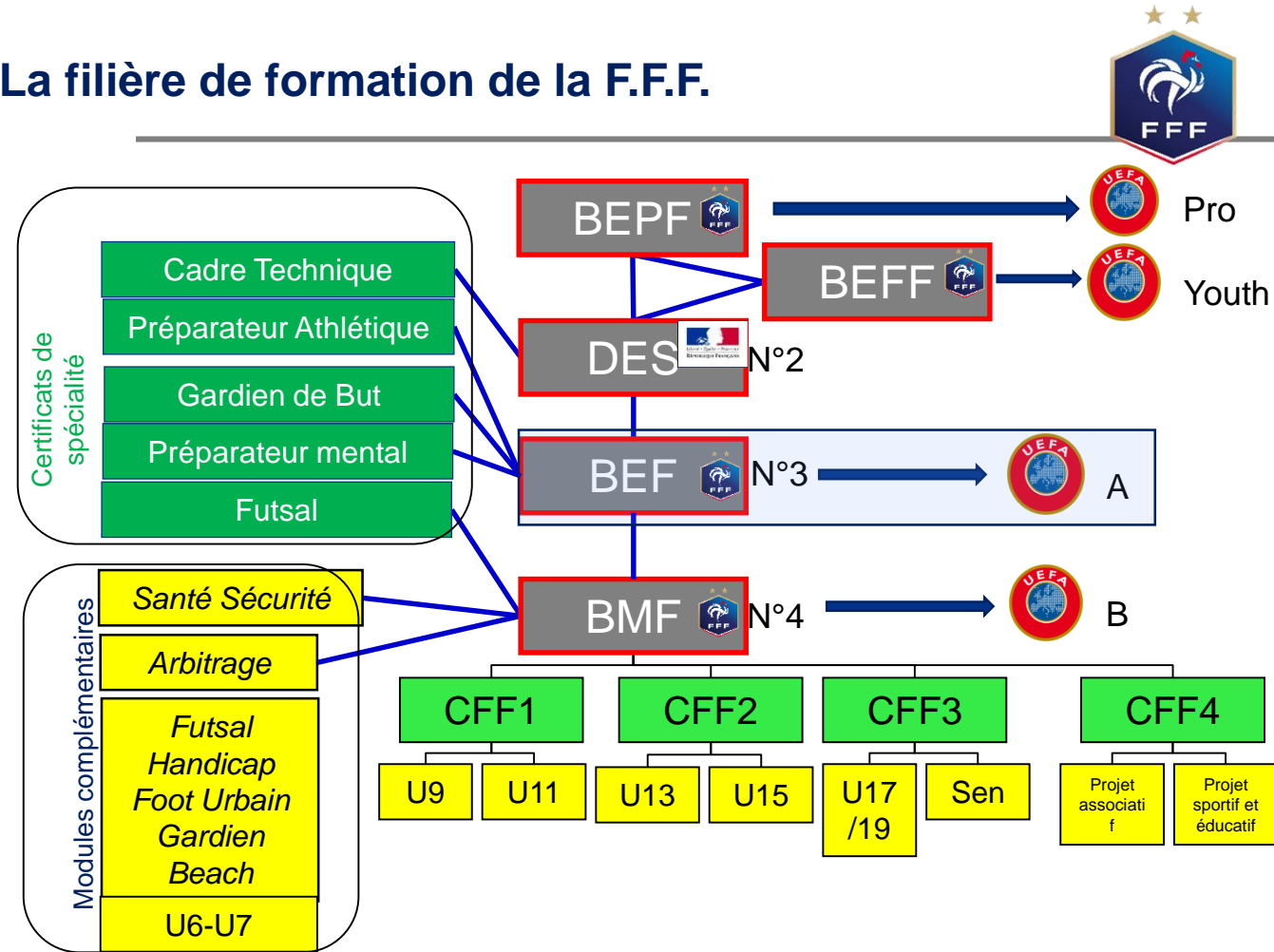
Renforcements informatiques : à définir

Modules complémentaires : à définir



1. MIEUX CONNAITRE LE BEF

La filière de formation de la F.F.F.



Brevet Entraîneur de Football

Entraîneur de plus haut niveau régional et plus haut niveau national de jeune.



- ✓ INITIER ET METTRE EN ŒUVRE UN **PROJET SPORTIF** STRUCTURANT POUR LE CLUB

UC 1

- MAITRISE DE LA METHODOLOGIE DE PROJET APPLIQUEE AU CONTEXTE DU CLUB

- ✓ DEVELOPPER UN **PROJET D'ENTRAINEMENT** DANS TOUTES SES DIMENSIONS
- ✓ MANIPULER LES ASPECTS PEDAGOGIQUES

UC 2

- MAITRISE DES METHODES PEDAGOGIQUES ET PRODECES D'ENTRAINEMENT
- MAITRISE DE L'APPROCHE INTEGREE DE L'ENTRAINEMENT
- MAITRISE ET EVALUATION DE LA CHARGE D'ENTRAINEMENT

- ✓ DEVELOPPER UN **PROJET DE JEU**
- ✓ MANAGER UN GROUPE ET **COACHER** EN COMPETITION

UC 3

- PREPARATION ET GESTION DE LA COMPETITION
- MAITRISE DES BASES DU MANAGEMENT DE GROUPE
- LA CONNAISSANCE DE SOI

ANALYSER SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Modalités de certification

UC1 : Le stagiaire **présente, oralement, son projet sportif** à destination d'un club ou d'une structure au minimum de niveau régional.

L'évaluation se compose de :

- **30' maximum de présentation + 15' maximum d'entretien avec le jury**

UC2-1 : Le stagiaire **présente, oralement, son cahier d'entraînement**, et propose une analyse des problématiques rencontrées lors du stage pratique de mise en situation professionnelle au minimum à un niveau régional (U15 à Seniors).

L'évaluation se compose de :

- **30' maximum de présentation + 15' maximum d'entretien avec le jury**

UC2-2

Le stagiaire **conduit une séance d'entraînement** en sécurité, à destination d'une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors).

L'évaluation se compose de :

- **L'animation d'une séance de 1h30' maximum**

- **20' maximum d'entretien avec le jury**

UC3-1 : Le stagiaire **présente, oralement, l'analyse d'un projet de jeu** à destination d'une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors).

L'évaluation se compose de :

- **20' maximum de présentation + 15' maximum d'entretien avec le jury**

UC3-2 : Le candidat **présente oralement l'analyse critique et comparative de son coaching d'au moins 3 matchs** durant une compétition au minimum de niveau régional (U15 à Seniors).

L'évaluation se compose de :

- **30' maximum de présentation + 15' maximum d'entretien avec le jury**

LE STAGE PEDAGOGIQUE en club

La durée est de 360 heures et comprend :

Encadrer en tant qu'entraîneur principal une équipe à 11 niveau Régional pendant la saison (des U14 aux seniors au choix)

2 entraînements par semaine minimum

Gestion de l'équipe en compétition

Concevoir, formaliser et construire un projet sportif au sein de sa structure

LE TUTORAT: Educateur minimum BEF habilité FFF ou devant effectuer la journée d'habilitation et devant justifier d'une expérience minimale de trois saisons sportives d'encadrement compétitif à un niveau national ou régional en tant qu'entraîneur de club

Le tuteur est une PERSONNE RESSOURCE sur les plans suivant :

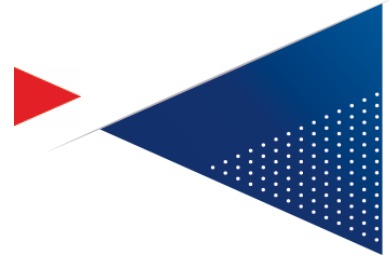
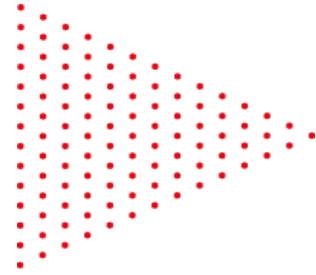
Pédagogique, Technique, tactique, conduite de projet ...relationnel avec le groupe, les dirigeants
DOSSIER COMPLET A RETOURNER A LA LIGUE D'OCCITANIE AVANT LE 30 AVRIL 2020
Il a une expérience dont il doit faire bénéficier le stagiaire.

Test d'entrée en formation => 24, 25 et 26 juin 2020

Formation complète : 3 054€ => Financements possibles : FAFA, CPF, OPCO...

**FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION EN LIGNE SUR LE SITE DE LA LIGUE D'OCCITANIE – RUBRIQUE FORMATION =>
FORMATION EDUCATEURS**

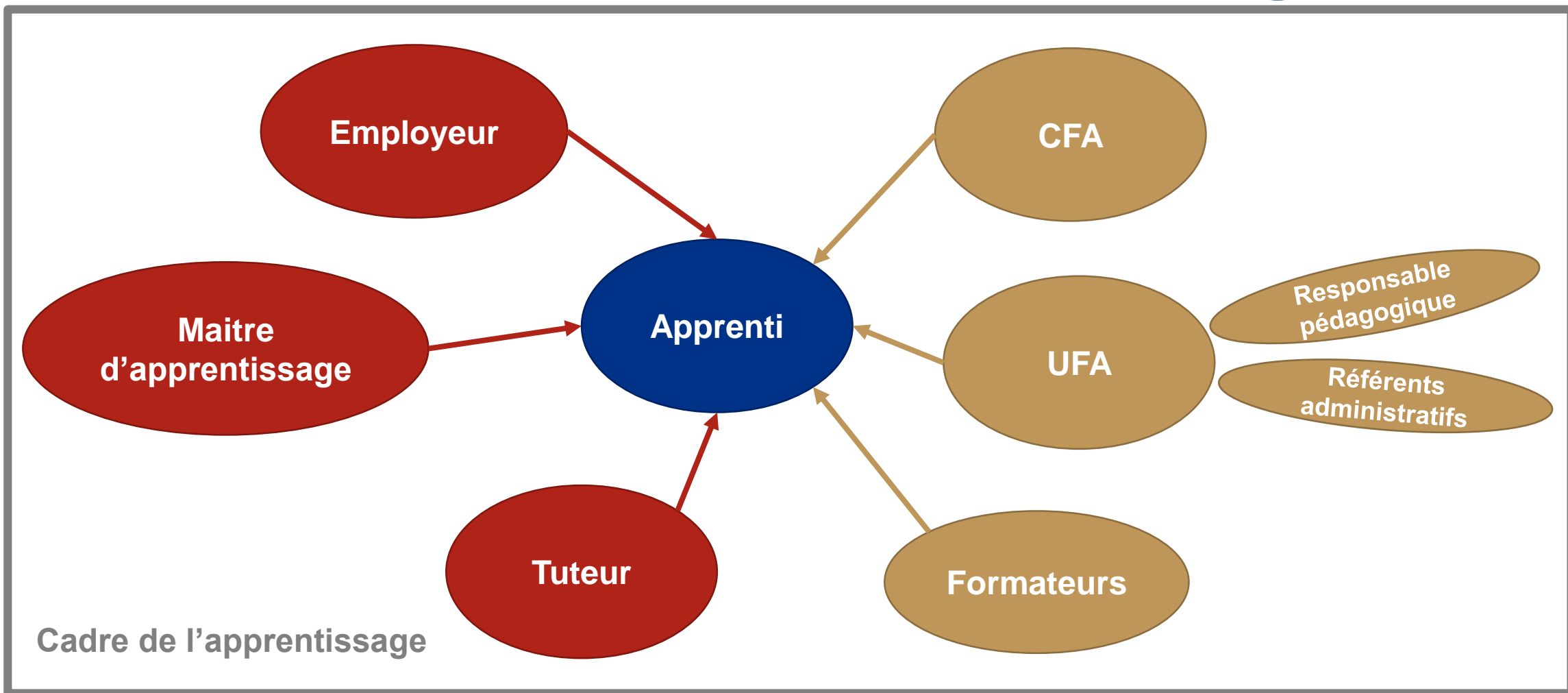
03



Les différents acteurs de l'apprentissage



Acteurs de l'apprentissage





Répartition des missions CFA -UFA

CFA des Métiers du Football

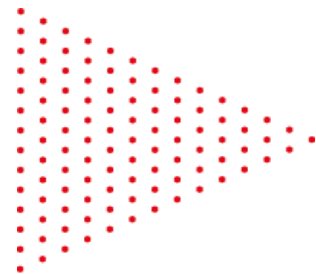
- Accompagnement RH des apprentis et des employeurs
- Enregistrement des contrats (CERFA)
- Suivi des conventions CFA/Employeurs
- Suivi de l'employabilité
- Edition des cartes d'étudiants des métiers
- Veille réglementaire sur le droit social

**5 personnes
dédiées**

UFA IR2F – Ligue d'Occitanie

- Accueil des apprentis et des employeurs
- Organisation pédagogique en présentiel et à distance
- Gestion administrative des sessions
- Relais du CFA sur l'accompagnement RH

04



Contrat d'apprentissage, modalités administratives

Le Contrat d'apprentissage

Relation de travail Employeur ↔ Apprenti

Contrat de travail fourni par le CFA :

- Contrat type [CERFA](#) (CDD)
- Composé de 6 blocs :
 - L'employeur
 - L'apprenti
 - Le maître d'apprentissage
 - Le contrat (prise d'effet, durée, rémunération, avantages en nature le cas échéant)
 - La formation
 - Les pièces justificatives

=> Guide employeur fourni par le CFA et spécifique aux diplômés du football

Modalités administratives

Accompagnement de l'UFA et du CFA

Etapes administratives à respecter lors de l'embauche d'un apprenti	CFA	Chèque Emploi Associatif	Impact Emploi	Société de paie
1. Rédiger le contrat	✓	✓	✓	✓
2. Effectuer la Déclaration Préalable à l'Embauche (DPAE)		✓	✓	✓
3. Adhérer auprès d'une Mutuelle	✓		✓	✓
4. Adhérer auprès d'une caisse de retraite			✓	✓
5. Obtenir son taux de cotisation Accident du Travail et Maladie Professionnelle				✓
6. Adhérer à un Service de Santé au Travail & Prévoir une Visite médicale				
7. Etablir un Bulletin de paie		✓	✓	✓
8. Transmettre mensuellement la Déclaration Sociale Nominative aux organismes de protection sociale		✓	✓	✓

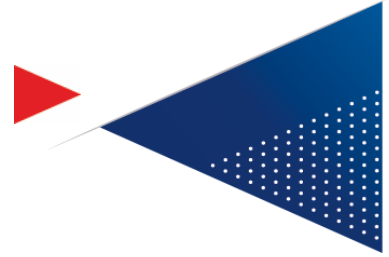
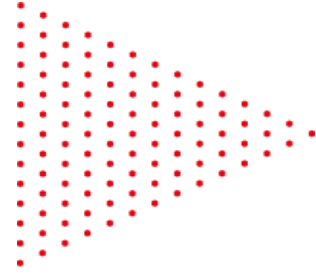
Gratuit

Gratuit

Coût

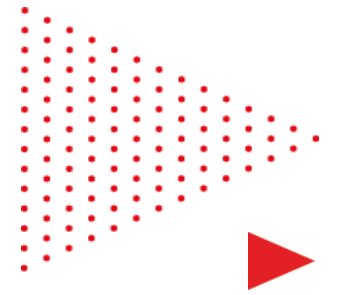
Coût

05



Aides

Aides financières à destination de l'employeur



Aide CNDS

Agence Nationale du Sport



Aides possibles:

- Jeune de – 21 ans : 4000 €
- Jeune âgé entre 21 et 25 ans: 4000 €
- Jeune de + de 26 ans: 4 000 €

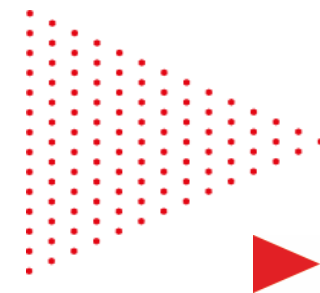
Gestionnaire: DRJSCS Occitanie
ou DDCS de Secteur

<http://occitanie.drjscs.gouv.fr/spip.php?article1906>

**Contactez le référent DRJSCS ou DDCS-PP et faites la demande via « le Compte Asso »
avant le 5 Juin**

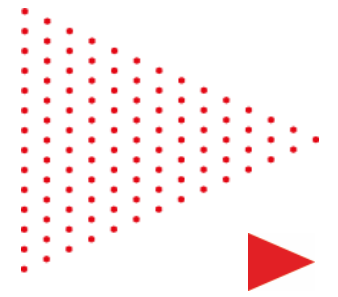


Contacts Référents CNDS Agence Nationale Sport



DRJSCS OCCITANIE	David NIEL	david.niel@jscs.gouv.fr	04 67 10 14 37
ARIEGE	Alexandra MERIGOT	alexandra.merigot@ariege.gouv.fr	05 61 02 43 79
AUDE	Franck SCHISANO	franck.schisano@aude.gouv.fr	04 34 42 90 46
AVEYRON	Laure MOREAU	laure.moreau@aveyron.gouv.fr	05 65 73 52 49
GARD	Laurent HOFER	ddcs-pole-jsva@gard.gouv.fr	04 30 08 61 63
HAUTE-GARONNE	Philippe MIGEON	philippe.migeon@haute-garonne.gouv.fr	05 34 45 37 87
GERS	Pascale CORBILLE	pascale.corbille@gers.gouv.fr	05 81 67 22 34
HERAULT	Stéphane LIGER	stephane.liger@herault.gouv.fr	04 67 41 72 63
LOT	Cédric BOURRICAUD	cedric.bourricaud@lot.gouv.fr	05 65 20 56 62
LOZERE	Jean FABRE	jean.fabre@lozere.gouv.fr	04 30 11 10 14
HAUTES PYRENEES	Boris LAURINE	boris.laurine@hautes-pyrenees.gouv.fr	05 62 46 42 28
PYRENEES ORIENTALES	Gérard MEROU	gerard.merou@pyrenees-orientales.gouv.fr	04 68 35 73 20
TARN	Didier CABANEL	didier.cabanel@tarn.gouv.fr	05 81 27 53 61
TARN ET GARONNE	Patrick BASTIDE	patrick.bastide@tarn-et-garonne.gouv.fr	05 63 21 18 72

Aides financières à destination de l'employeur et des apprentis



Cette aide est cumulée à votre Compte personnel Formation

Aide au permis



L'aide de 500 € au financement du permis de conduire s'adresse aux apprentis remplissant les conditions suivantes :

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
- Être engagé dans un parcours d'obtention du permis B

Pour bénéficier de cette aide, rapprochez vous du CFA IFF !

Aide pour le financement des frais annexes à la formation

Les frais annexes à la formation notamment en matière de restauration et d'hébergement peuvent être pris en charge par votre Opérateur de Compétence (OPCO).

Les montants de ces aides sont définis par l'AFDAS (OPCO de la branche Sport) :

- 3€ par repas * 2 repas par jour
- 6 € par nuit

Dans la limite de 600 €/an

+

FAFA Formation en fonction des règles en vigueur

Aide à destination des apprentis

Sous réserve de validation de l'AFDAS pour la saison 2020-2021, 500 € de premiers équipements :

- Kit informatique (tablette, pack office)
- Kit vestimentaire (parka, survêtement, polo, etc.)
- Kit terrain (tablette terrain, chrono, etc.)





Rémunération des apprentis

L'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge ; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Voici les salaires bruts mensuels minima calculés à partir du SMIC au 1^{er} janvier 2020 :

Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
416 €	662 €	826€*	1 557 €*

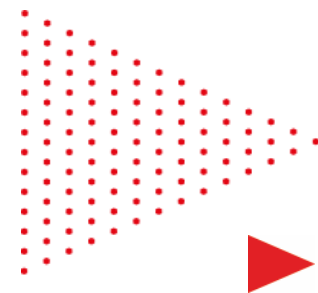
* Correspond au salaire minimum conventionnel de la Convention Collective Nationale du Sport

Point de vue de l'Apprenti

Type de coût	Apprenti de moins de 18 ans <i>A partir de 2003</i>	Apprenti de 18 à 20 ans <i>De 2000 à 2002</i>	Apprenti de 21 à 25 ans <i>De 1995 à 1999</i>	Apprenti de + de 26 ans <i>A partir de 1994</i>	Frais annexes
Salaire brut	416 €	662€	826€	1557€	<p style="text-align: center;">Avantages complémentaires* :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Aide aux permis de conduire* + Aide de la région* : Agence Nationale du Sport, Autres (à voir avec la ligue) + Dotation* (Equipement, informatique,...) + Carte étudiant* (réduction et services étudiants) <p style="text-align: center;">*Sous réserve de répondre aux conditions</p>
- Cotisations sociales	2 €	2 €	3 €	45 €	<p style="text-align: center;">Coûts complémentaires* :</p> <ul style="list-style-type: none"> + Mutuelle : Coût varie en fonction de la mutuelle choisie (prise en charge de 50% par l'apprenti chaque mois) + Hébergement et restauration (à voir avec la ligue) + Abonnement de transport en commun (Maximum 50% pris en charge par l'apprenti)
Salaire Net/Mois	414€	660€	823€	1 512€	
Salaire Net/an	4 968€	7 920€	9 876€	18 144€	

Type de coût	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de + de 26 ans	Frais annexes
Salaire brut + Estimations charges sociales	416 € + 10€	662€ + 10€	826€ + 15€	1557€ + 45€	<u>Coûts complémentaires*</u> : + Mutuelle : (sauf cas d'exonération) Coût varie en fonction de la mutuelle choisie (prise en charge de 50% par l'employeur chaque mois) + Hébergement et restauration (à voir avec la ligue) + Médecine du travail* : 100 €/an *Estimation
- Aides *Sous réserve de répondre aux conditions	+ Aide de la région* : Agence Nationale du Sport, Autres (à voir avec la ligue)				<u>Aides complémentaires*</u> + Aide AFDAS* : Hébergement et restauration dans la limite de 600€/an + FAFA Formation* : en fonction des règles en vigueur, entre 30% et 50% du reste à charge
Coût employeur/mois	426€	672€	841€	1 602€	
Coût employeur/an	5 112€	8 064€	10 092€	19 224€	

Frais annexes: Restauration & Hébergement



Site de Castelmaurou

Restauration & Hébergement au CRF Occitanie:

12,5 € / Repas => 9,5 € après aides AFDAS

27,5 € / Nuit + Petit-Déj => 21,5 € après aides AFDAS

Demi-Pension: 62,5 € / Semaine

=> 47,50 € / semaine après déduction aides AFDAS

=> **475 € sur la saison** (10 semaines de formation)

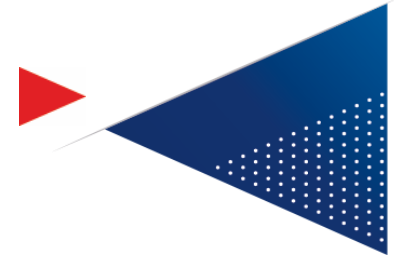
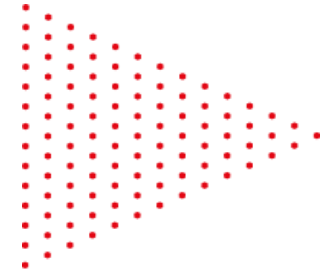
Pension Complète: 222,5 € / Semaine

=> 171,50 € / semaine après déduction aides AFDAS

=> **1 715 € sur la saison** (10 semaines de formation)

Rappel: en complément du FAFA Formation en fonction des règles en vigueur

06



Démarches

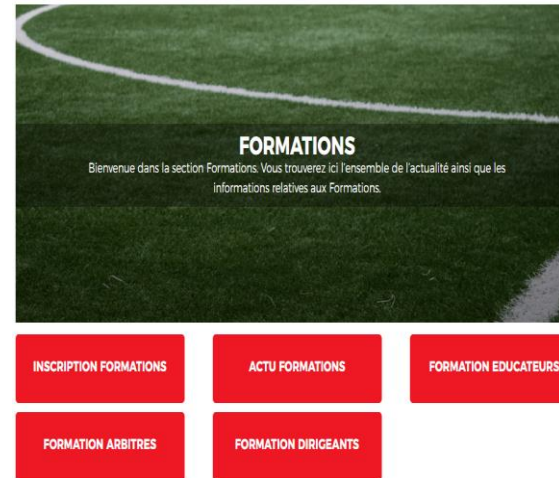
Vous êtes intéressés par l'apprentissage ?

Etape 1

Inscrivez vous aux tests de sélections BMF/BEF en apprentissage de votre Ligue !
En parallèle, vous pouvez prendre contact avec de potentiels apprentis / employeurs !

Etape 2

Une fois les tests réussis et si un accord a été trouvé avec un apprenti / employeur, vous devrez remplir et signer le contrat d'apprentissage que vous transmettra votre IR2F / CFA !



Brevet de Moniteur de Football En apprentissage
Titre à statut professionnel de niveau IV inscrit au RNCP - Code AOP 339 (arrêté du 28 mai 2016 publié au Journal officiel du 7 juin 2016)

DOSSIER DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN FORMATION

Institut de Formation du Football
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754607875 auprès du préfet de la région Ile-de-France - Siret n° 514 712 355 00015 - Code NAF 8551Z

1. ETAT CIVIL

Madame Monsieur **Tailles Equipement Terrain**
ENSEMBLE DE SURVETEMENT
 S M L XL XXL

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Club :
Licence(s) OUI NON
Téléphone :
E-mail :
Numéro de sécurité sociale :
Numéro INE :

2. SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Précisez votre situation actuelle :

- J'exerce une activité professionnelle
- Je suis demandeur d'emploi
- Je suis étudiant(e)
- Je bénéficie d'un contrat d'insertion en alternance
- Je n'ai aucun statut particulier

Pré-inscription disponible sur le site de la
Ligue de Football d'Occitanie
<https://occitanie.fff.fr/simple/bef-bmf-inscriptions/>

Date limite de retour des dossiers:
29 Mai



Contacts utiles sur le BEF en apprentissage

► Contacts utiles sur le BEF à la Ligue de Football Occitanie



Bertrand DELAS

CTR Formation

06 82 59 65 85

bertrand.delas@occitanie.fff.fr



Mary GUILLEMJOUAN

Référente administrative IR2F

05 61 37 67 99

mary.guillemjouan@occitanie.fff.fr



► Contacts utiles fonction Employeur



CFA des métiers du Football

87 Boulevard de Grenelle – 75 015 PARIS

06 37 46 79 11

cfa.iff@fff.fr

